



Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 10/2026

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPrPNP.

Situation	Parcelle N° 2076 à Chanéaz
Propriétaires	Dominique Cornu
Requérant	Dominique Cornu Rte du Village 6 1409 Chanéaz
Objets concernés	Un cerisier
Motif	L'arbre est en mauvais état
Plantation compensatoire	un cognassier
Date requête	8 mars 2026

Affichage au pilier public du 2 avril 2026 au 1^{er} mai 2026.

Thierrens, le 27 mars 2026

Lundi - mercredi - Jeudi : 8h00 - 11h00
mardi : 8h00 - 11h00 / 16h00 - 19h00

☎ 021/905.09.30
✉ bourse@montanaire.ch
🌐 www.montanaire.ch



Guichet cartographique cantonal

